

la voiture, M. Mallet, s'est empressé de donner les premiers soins à la victime; il lui a remis en outre 25 francs en s'engageant à payer les frais de médecin.

Procès-verbal vient d'être dressé contre deux jeunes fraudeurs, habitant le quartier du Pile à Roubaix, qui, l'une de ces dernières nuits, ont fait une rafle de lapins dans un hameau de Leers.

Le nommé Charles Caron, âgé de 35 ans, tisserand, demeurant à Tourcoing, vient d'être arrêté pour fraude.

A l'approche de la Ste-Catherine et de la St-Nicolas, nous invitons nos lecteurs à visiter l'exposition de Montres d'or et de Chronomètres de M. Gabriel Bloch, fabricant d'horlogerie, de passage à Lille, 15, Place du Lion d'Or, au premier, — les Dimanches de midi à 4 heures seulement. **Garanties exceptionnelles. 8338**

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
Bulletin de la séance du 15 novembre 1868
Sommes versées par 102 déposants, dont 27 nouveaux. 48,952
34 demandes en remboursements. 9,001 49
Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Réquillart-Scrépel et Henri Mathon, directeurs.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.
Mercredi 18 novembre, à 8 h. 1/4 du soir
Etude de l'oreille. Mécanisme de l'audition. Rôle des différentes parties de l'oreille.

Dans cette leçon, M. Jaudeau montrera une oreille fabriquée par le docteur Auzoux, et en démontrera toutes les parties afin que l'étude en soit plus facile.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

Il est un pays où la fête des morts s'observe et se pratique d'après un cérémonial qui n'a en rien varié depuis l'époque du paganisme et que la conversion au christianisme n'a pu altérer malgré les condamnations de l'Eglise, c'est la Lithuanie.

La fête des morts s'appelle Dziadi. Le clergé l'ayant formellement prosaïté et condamnée, les paysans se réunissent dans des caves pour la célébrer. Quand l'assemblée est trop nombreuse, elle se tient dans les ruines d'un château délaissé. Les paysans apportent avec eux du miel, de l'eau-de-vie, des gâteaux et autres offrandes prescrites par un rite qui remonte à Odin.

La fête a lieu comme chez nous, le second jour de la Toussaint, et est présidée par un huster (joueur de luth), ménestrier vagabond et mendiant, descendant dégénéré des *vaidelotes* ou bardes de l'antique Lithuanie.

C'est lui qui invoque les âmes des morts et ordonne aux parents qui assistent à la cérémonie de leur offrir le miel et les gâteaux.

L'âme d'un enfant mort à l'âge de l'innocence, mais sans baptême, est évoquée par la flamme bleue et légère des tresses de lin; la flamme des fleurs odorantes qui ne produisent jamais de fruits, a la vertu de faire accourir les âmes des jeunes filles qui sont mortes sans avoir aimé; l'âme d'un avaré est évoquée par le son de l'argent; la fumée noire et épaisse du goudron fait venir les âmes damnées des seigneurs oppresseurs, des paysans, etc. Cette cérémonie est toujours entourée de mystère et il est assez dangereux pour un étranger de vouloir en être témoin.

Adam Mickiewicz, poète polonais, a tiré parti de cette cérémonie poétique, et l'a prise pour sujet d'un de ses plus beaux poèmes.

On écrit de Liverpool, le 29 octobre, au *Moniteur* :

On a fait récemment en Angleterre de nouveaux essais en vue de substituer l'huile de pétrole à la houille dans la navigation à vapeur. L'appareil dont on s'est servi pour ces expériences est celui de MM. Dorset et Blythe, et les essais ont eu lieu à bord du *Retriever*, bâtiment à hélice de 500 tonneaux de jauge et de 90 chevaux de force.

Au moyen de l'appareil Dorset, l'huile minérale convertie par l'action du feu en carbonate d'hydrogène est dirigée en jets de vapeur dans une sorte de réservoir dit chambre de retour, et de là ramenée au foyer de la machine. Quatre fourneaux décomposant le pétrole fonctionnaient à bord du *Retriever*.

La pression, pendant les essais, était de 45 livres, le vide de 23; le nombre de tours de 58, la consommation de 35 gallons d'huile par heure, celle de l'eau alimentaire 108. On a calculé que si l'évaporation de l'eau dans les mêmes chaudières se faisait à l'aide de charbon, elle nécessiterait 896 livres de houille, au lieu de 367 livres d'huile minérale. L'huile de pétrole vaut 26 shillings 8 pence la tonne; le charbon rendu à bord dans le pays de Galles, 15 shillings. Ainsi donc une tonne d'huile équivalait à deux tonnes trois quarts de houille. Les huiles de pétrole ont considérablement baissé dans ces derniers temps, et la demande de ce produit est assez faible. Les prix hausseraient certainement le jour où on les appliquerait d'une manière générale à la navigation à vapeur. Mais il y a tant d'autres huiles

aptes à rendre les mêmes services, qu'il n'est pas à craindre que l'élévation du prix puisse jamais en restreindre l'emploi dans la navigation à vapeur, encore moins dépasser les prix de la houille.

De nouvelles expériences auront lieu très prochainement à bord du bâtiment de la marine royale l'*Oberon*, le premier bâtiment de guerre auquel ce principe doit être appliqué. Seulement au lieu de convertir la vapeur d'huile en un gaz comme dans l'appareil Dorset, les fourneaux brûleront ce combustible conjointement avec un jet de vapeur.

Le système appartient à MM. Weysefield et Aydon, qui le considèrent comme étant leur propriété exclusive. MM. Barff et Simm, qui sont également brevetés, brûlent l'huile à peu près de la même manière, et depuis plus d'un an qu'ils pratiquent cette opération ils prétendent avoir épargné 50 pour cent de combustible, avec une économie correspondante dans la détérioration des tuyaux et des chaudières. Enfin un autre inventeur a essayé de rendre la combustion encore plus parfaite, en introduisant un tuyau à vapeur dans le tuyau d'éjection de l'appareil Dorset.

Il reste à savoir quel est le meilleur système; cette question une fois résolue, les huiles minérales peuvent être appelées à jouer un rôle considérable dans la navigation à vapeur. Le nouveau combustible occupant moins de place que le charbon, des communications directes avec les pays lointains pourraient être établies; l'Australie ne serait plus alors qu'à quarante-cinq jours de la métropole. Les résultats déjà obtenus permettent d'espérer qu'on arrivera prochainement à une solution pratique.

On a souvent rapporté des récits fort extraordinaires sur l'empire que l'homme exerce sur le lion : un fait qui vient de se passer à Nottingham semble affirmer qu'il n'y a eu rien d'exagéré dans ce qui a été dit à ce sujet.

Un nommé Mettani, dompteur, faisait accomplir divers exercices à un de ses lions devant le théâtre de la ville. Le lion obéissait à tous ses ordres avec la plus grande soumission; mais tout à coup il aperçut devant lui un petit chien conduit par un enfant.

En deux bonds le lion fut sur le chien et le tua d'un coup de griffe. Au même moment il en aperçut un autre de plus forte taille à l'extrémité de la place, il courut aussitôt sur lui et l'étrangla.

Mettani arriva dans ce moment. Le lion se coucha à ses pieds et le tenant suivit encore le chien dans sa gueule, et si fort qu'il n'y eût eu beaucoup de difficulté pour lui ouvrir les mâchoires et lui enlever sa proie.

Une foule nombreuse se trouvait sur la place, mais le lion n'attaqua personne, et l'enfant qui tenait le premier chien dont la vue avait réveillé ses terribles instincts n'a pas reçu le moindre mal.

D'après la *Gazette d'Augsbourg*, le comte Bismark a employé ses loisirs à Varzin à la fondation d'une grande entreprise industrielle dont le succès est assuré par la position même du fondateur comme chancelier de la Confédération du Nord. Il s'agit de la création d'une fabrique de papier de bois, dont le capital est fourni pour un dixième par un industriel de Cœlens et pour neuf dixièmes par le comte Bismark. Cette fabrique fournira le papier des dépêches et des enveloppes (au nombre de dix millions) à l'administration télégraphique de la Confédération du Nord.

On lit dans la correspondance hollandaise de l'*Echo du Parlement belge*, numéro du 11 novembre :

« Un fait très-regrettable a eu lieu près de Leyde.

Une troupe de bohémien avait obtenu la permission de dresser des tentes dans le voisinage de cette ville. Ils excitaient la curiosité générale, et surtout celle des gamins. Ces enfants terribles se sont répandus dans le camp et, après avoir un peu maltraité les pauvres diables de nomades, ils ont renversé une tente. Un nouveau-né a été victime de cet acte de méchanceté. Quelques habitants de Leyde, émus de compassion, ont entrepris immédiatement une quête en faveur des bohémien et un succès complet a couronné leur charitable initiative.

Depuis quelque temps un grand nombre d'escroqueries se commettent, notamment dans les départements, de la façon suivante :

Un individu d'une mise convenable, se présente dans un grand hôtel et y retient un confortable appartement pour un haut personnage, le prince ou le marquis de... dont il dit être l'intendant. Les détails qu'il donne sur la famille de son maître, sur sa générosité, etc., sont de nature à inspirer toute confiance.

Au moment de se retirer, il dit au maître de l'hôtel :

« A propos, il viendra ici demain ou après-demain un colis pour M. le marquis. C'est une caisse contenant des objets d'art extrêmement précieux. Mon maître vous prie de vouloir bien payer la somme demandée par le chemin de fer, qui est chargé de suivre en remboursement. Vous placerez la caisse dans l'appartement avec le plus grand soin.

L'hôtelier qui espère loger des voyageurs opulents, s'empresse d'accéder à cette demande. Il voit arriver le lendemain une lourde caisse ficelée, scellée partout, avec les indications : *Fragile. Objets d'art*, etc. Il paie la somme réclamée, qui s'élève quelquefois à 4 ou 500 fr.

Le temps s'écoulant sans qu'aucun duc

ni marquis ne se présente, l'hôtelier commence à s'inquiéter et finit par se décider à faire ouvrir la caisse. On n'y trouve que des cailloux, des chiffons et de la paille. On s'informe au chemin de fer, et on apprend que l'expéditeur est venu réclamer la somme reçue, qui lui a été remise.

Il n'y a plus à se faire illusion sur le sort des arbres qui font en majeure partie l'ornement des jardins, des places et des promenades de Paris.

Ce n'est plus une maladie isolée, c'est une épidémie, une mortalité générale qui frappe les vieilles futaies comme les jeunes arbres.

La science a usé de toutes les ressources pour arrêter le fléau : changement d'essences, renouvellement de la terre, drainage, emmaillottement du tronc, engrais, arrosage fréquent, rien n'a été négligé, mais inutilement.

On pratique encore en ce moment un système de drainage autour des jeunes marronniers des Champs Elysées; mais il est permis de douter de son efficacité.

Les arbres ainsi frappés sont le marronnier, le tilleul et l'orme.

Dans le jardin des Tuileries, les vides se font partout, malgré l'empressement que l'on met à remplacer les arbres morts.

Au jardin du Luxembourg, c'est la désolation qui règne. Tous les arbres font pitié à voir. Seuls, les platanes des allées latérales font contraste avec ce spectacle affligeant, c'est à dire qu'ils sont verts et vigoureux.

Dans les Champs-Elysées, il n'y a pas à compter sur un seul des nouveaux arbres plantés depuis peu d'années. Sur quelques points, aux abords du Cirque et vers le cours la Reine, de vieux ormes semblent lutter contre l'épidémie et résistent courageusement; mais on peut les compter tant ils sont rares.

Il faut cependant noter que sur les bords de la rivière il y a des arbres qui, dans la saison même où nous sommes, portent de très vigoureux branchages couverts de feuilles. On voit ces massifs près du pont Napoléon, à Bercy, près du pont Marie, au-dessous du terre-plein du Pont-Neuf, sur les rives des quais du Louvre, Voltaire et d'Orsay.

Les arbres qui composent ces massifs sont des saules, des peupliers d'Italie ou des trembles.

La vigueur des arbres qui sont rapprochés de l'eau courante de la Seine et l'état maladif de ceux qui vivent dans l'intérieur de la ville sont des faits dignes d'être remarqués.

ROYAUME D'ITALIE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
à 163,000 OBLIGATIONS
DE 150 FR. CHACUNE
ÉMISES PAR LA

VILLE DE NAPLES.

En vertu des délibérations municipales et provinciales, approuvées par décret royal.

Cet emprunt est GARANTI par les recettes directes et indirectes de la Ville et par ses biens communaux.

Les obligations rapportent 7 francs d'intérêt annuel, payables par semestre, elles sont remboursables en cinquante années, au pair ou avec primes de 100, 000, 75,000, 50,000, 40,000 francs, etc., etc., au moyen de 114 tirages au sort dont le premier aura lieu le 9 janvier prochain, les tirages ultérieurs se feront les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre.

La ville de Naples garantit son emprunt exempt de tous impôts présents et futurs; le paiement des intérêts, des primes et des remboursements se fera en or, à Paris, Genève, Naples, etc., etc.

Le prix des obligations est payable comme suit :

20 fr. »	en souscrivant,
20 »	lors de la répartition, contre remise du titre provisoire,
20 »	du 10 au 15 février 1869,
20 »	du 10 au 15 mai,
20 »	du 10 au 15 août,
16 50	(3 fr. 50 d'intérêts déduits) du 10 au 15 novembre.

Soit 116 fr. 50 en total à verser, contre remise du titre définitif avec jouissance du 1^{er} novembre prochain.

Il sera bonifié un intérêt de 6 pour cent l'an sur les versements faits par anticipation.

Ainsi : les capitaux placés dans cet emprunt jouissent d'environ 6 pour cent d'intérêt; ils sont assurés, par le remboursement des obligations à 150 francs, d'une plus-value de 25 pour cent et, en outre, ils participent à 114 tirages avec primes dont le total dépasse 4 millions.

La souscription sera ouverte

Les Mercredi 18, Jeudi 19, Vendredi 20, Samedi 21 Novembre,

A Naples, à l'Hôtel-de-Ville; A Paris, chez MM. Muller et Cie, banquiers, rue Saint-Lazare, 7;

En province, chez les banquiers et les changeurs, chez qui l'on trouvera le prospectus détaillé.

Elle sera ouverte aussi en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, etc., etc.

Envoyer le montant du premier versement par mandats, chèques ou billets de banque sous pli chargé.

Si le nombre des obligations souscrites dépasse 163,000, les demandes seront réduites proportionnellement. 8364

COMMERCE

Londres, 13 novembre.

Coton. — (Circulaire de MM. A. Casella et Cie) :

Le calme et la baisse que nous signalions dans nos derniers avis n'ont fait que s'accroître davantage depuis lundi.

Le chiffre des ventes à Liverpool a été de 64,210 balles, dont 41,770 pour la consommation et 22,440 balles, pour l'exportation et la spéculation. Arrivages 42,780 balles; le stock n'est plus que de 405,460 balles, dont 44,110 balles d'Amérique.

Quant aux cours, ils accusent, d'après la note officielle des courtiers, une dépréciation de 1/4 d. pour le middling Louisiane disponible et autant pour le fair Dhollerah; mais pour le coton d'Amérique à livrer, elle est beaucoup plus forte. On a fait, en effet, des Louisiane, par navire nommé, à 10 d. 3/4, soit en baisse de 1/2 d. Les transactions à découvert, c'est-à-dire expéditions novembre et décembre, marquent une baisse de près de 7/8 d., puisque l'on a traité quelques affaires à 9 d. 3/4. Mais ce prix est plutôt pour expédition janvier.

Il est bon de faire observer, toutefois, que d'après les conditions de Liverpool, le vendeur a faculté de nommer le navire six semaines après le terme fixé dans le contrat pour l'expédition, en sorte que *january shipment* ou embarquement janvier permet au vendeur de déclarer le navire vers le milieu du mois de mars. Il faut donc, dans les cotes que l'on donne, prendre en considération cette circonstance, qui explique jusqu'à un certain point la différence que l'on fait encore entre du coton par navire désigné et du coton expédition novembre, décembre et janvier.

Ces transactions sont aujourd'hui plus fréquentes qu'il y a un an, et il semble que plus nous avançons, plus ces affaires tendent malheureusement à se substituer aux transactions légitimes. On a beau les condamner, il faut compter avec elles, maintenant qu'elles exercent sur l'opinion une influence souvent très forte. En ce moment, par exemple, on prête une attention très grande à ce genre d'affaires, parce qu'elles semblent indiquer, en une certaine mesure, la tendance des prix.

Les vendeurs spéculateurs comptent donc pouvoir acheter en Amérique, dans un moment donné, à un prix au-dessous de celui auquel ils vendent, c'est à dire à la parité environ de 8 d. 3/4. Ils se comptent donc une baisse de plus de 1 d., parce que le cours de 8 d. 3/8 ne ferait que le pair de 9 d. 3/8 à la vente de Liverpool. Reste à savoir jusqu'à quel point leurs prévisions seront justifiées par les événements.

Le mouvement rétrograde qui a eu lieu chez nous n'a pas été suivi dans les mêmes proportions en Amérique, et on semble beaucoup plus ferme là-bas qu'ici.

Les lettres que nous recevons aujourd'hui sont favorables à la récolte, et il semblerait que l'on est disposé à augmenter plutôt le chiffre du rendement total; mais on nous dit en même temps qu'il faut tenir compte de la situation tout à fait différente dans laquelle se trouve le planteur actuellement. Il est beaucoup plus indépendant qu'il y a un an et en mesure de résister à une trop forte baisse.

Dépêche commerciale.

Alexandrie, 16 novembre soir.

Marché calme, détenteurs plus faciles. Fair 18 1/2. Fully fair 19 1/4. Good fair 19 1/2 à 20. Blanc 19 1/4. Fair décembre 18. Janvier 17 1/2. Arlès Dufour et Cie.

COURS DE LA BOURSE

Du 17 Novembre 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3 ^o / _o 71 70	3 ^o / _o 71 80
4 ^o / _o 101 75	4 ^o / _o 101 00

Théâtre de Roubaix.

Jeudi 19 novembre.

Pour les représentations de M^{me} Armand de Bongard.

LE FILS DE GIBOYER, comédie en 5 actes. ORPHÉE AUX ENFERS, opéra-bouffe en 4 actes.

Les bureaux s'ouvriront à 6 h. 1/2; on commencera à 7 heures.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

MARIAGES.

16 novembre. — Vital De Blaurse, 26 ans, tailleur d'habits, et Sophie Lynch, 29 ans, journalière. Henri Debock, 38

ans, tisserand, et Jeanne Smelders, 34 ans, tisserande. Jules Lecomte, 22 ans, mécanicien, et Elisa Blondeau, 19 ans, bobineuse. J.-B. Vandekerkhove, 50 ans, ouvrier maçon, et Séraphine Depape, 54 ans, journalière. Charles Smet, 31 ans, tisserand, et Octavie Delée, 19 ans, journalière. Achille Lambin, 27 ans, ourdisseur, et Rosalie Ducasez, 29 ans, bobineuse. Désiré Dubart, 31 ans, tisserand, et Reine Ibus, 27 ans, journalière. Charles Vanmansart, 37 ans, terrassier, et Sophie Merchiez, 32 ans, servante.

NAISSANCES.

10 Novembre. — Zoé Soseil, Grande-Rue.

11 Novembre. — Philomène Vandamme, rue Neuve du Fontenoy. Louis Lequenne, cour Bonte. Marie Marizier, rue du Fresnoy. Céline Debrauwer, rue de l'Alouette. Sophie Faegaert, rue du Moulin de Roubaix. Victor Vanstraelen, rue du Fort. Henri Cruque, rue de l'Ermitage. Edmond Volleart, rue Saint-Antoine. Sophie Debroux, route de Nouveaux. Henri Deprest, rue de la Clef. Charles Heddebaut, rue du Fresnoy.

12 Novembre. — Joséphine Heddebaut, rue du Fresnoy. Amand Lecat, rue du Parc. Charles Jacqué, rue de la Rondelle. Maria Turpy, rue du Tilleul. Eloi Sory, route de Tourcoing. Gustave Dieryck, rue du Ballon. Jeanne Wyttendach, rue de Crème. Jean-Baptiste Soyze, rue de Greniez. Henri Caillouin, rue de l'Epéule. Arthur Guart, rue du Collège.

13 Novembre. — Césarine Durieux, cité du Pile. Palmire Pochart, rue des Longues-Haies. Henri Vandaele, rue du Fort. Brigitte Herterman, rue de la Basse-Mazure. Vaneste, rue du Fontenoy. Théophile Maes, rue du Fontenoy.

14 Novembre. — Céline Loidon, rue Jean-Ghislain. Adèle Logaesse, rue des Longues-Haies. Sophie Dericque, rue du Fort. Jacob Vereyusse, rue du Fontenoy. Louis Bayart, rue de Nouveaux. Philomène Deprest, rue du Fontenoy. Louise Delhaye, rue de l'Ermitage. Catherine Neirnyck, rue du Nord.

15 Novembre. — Clovis Marissal, rue de la Guinguette. Catherine Dupriez. Pauline Duthoit, au Petit-Beaumont.

16 Novembre. — Marie Grand, route de Tourcoing. Désiré Deplechin, rue du Fontenoy. Flore Bossuyt, rue Saint-Jean. Nathalie Verfaille, rue de l'Epéule.

DÉCÈS.

14 novembre. — Louis Boile, 2 mois, rue Malsance. Palmyre Roy, 7 mois, au Fontenoy. Caroline Devriessse, 61 ans, bobineuse, rue Latérale. Marie Petit, 1 an, rue du Collège. Marie Leuma, 1 an, rue des Longues-Haies. J.-B. Van Gasse, 1 mois, rue de l'Epéule.

12 novembre. — Bernard Moret, 1 an, à l'Epéule. Rosalie Verlindeve, 39 ans, couturière, rue du Moulin de Roubaix. Josephine Berckman, 28 ans, fileuse, rue St-Jean. Victor Willem, 15 jours, Grande-Rue.

13 novembre. — Louis Bury, 36 ans, cabaretier, rue du Vieil-Abreuvoir. Marie Tiberghien, 74 ans, ménagère, chemin de Lhommelet. Emerence Daënsens, 62 ans, journalière, rue Neuve du Fontenoy. Victor Decoesmarck, 3 mois, au Fontenoy. Edmond Nugskske, 5 mois, rue de Flandre. Louis Obin, 18 ans, employé du musique, rue Latine.

14 septembre. — Flore Dupond, 31 ans, ménagère, rue de Croix. Louise Boudry, 1 an, chemin du Fresnoy. Louis Zéphirin, 37 ans, lamier, hôpital.

15 novembre. — Emile Welfart, 32 ans, employé de commerce, au fort Mulliez. Victor Timal, 1 an, rue des Filatures.

16 novembre. — Marie Maes, 22 ans, piquière, rue de la Loi. Thérèse Prouvost, 5 mois, rue du Château. Marie Dupire, 60 ans, propriétaire, rue de la Loi. Christine Salembier, ménagère, 76 ans, rue de Hongrie. Marie Bonte, 11 ans, bobineuse, chemin de la Maquellerie.

L'Office Provincial

offre une ouverture de crédit de fr. 6,000 fr. à 40,000 aux commerçants et fabricants de la Province, qui désirent donner une plus grande extension à leurs affaires.

S'adresser par correspondance au directeur de l'*Office Provincial*, n° 16, Boulevard de Strasbourg, à Paris. 8147

COURS DES HUILES du 13 novembre.

	HUILES l'hectolitre	GRAINES l'hectolitre	TOURTEAUX l'hectolitre
Colza.....	» » » » » »	24 » 27 50	15 50 16 50
—épur. q. » » » » » »	» » » » » »	» » » » » »	» » » » » »
Œil. b. g. » » » » » »	» » » » » »	32 » 37 »	14 50 15 »
— russe. » » » » » »	» » » » » »	» » » » » »	» » » » » »
Cameline. » » » » » »	» » » » » »	18 » 21 »	15 » » » »
Chavre... » » » » » »	» » » » » »	15 » 15 50	12 50 14 »
Liu du p. » » » » » »	» » » » » »	28 50 31 50	28 » 29 »
Liu gr. et. » » » » » »	» » » » » »	26 » 30 »	25 » 27 »

FLIPO-MEURISSE,

Rue de la Fosse-aux-Chênes,

VERRE A VITRES

Gros et Détail.

Aux conditions des Verreries.

8324

On trouve tous les jours à la librairie J. REBOUX.

LE FRANÇAIS,

journal politique quotidien.

Prix du numéro : 20 centimes.